



NOTE DE SYNTHÈSE N°14

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA DÉSIMPERMEABILISATION DES COURS DU GROUPE SCOLAIRE GEORGES BRASSENS

RAPPORTEUR : Christian GUIHERMET

EXPOSÉ

Il convient de déposer les demandes de subvention selon le plan de financement décrit ci-dessous :

Dépenses	Coût €HT	%
Etudes dont Moe	38 250,00 €	8,11%
Terrassements/VRD	254 683,35 €	53,97%
Aménagements paysagers	178 930,00 €	37,92%
Total	471 863,35 €	100,00%

Recettes	Coût €HT	%
Agence de l'eau	264 015,75 €	55,95%
Département	43 485,54 €	9,22%
Région	70 000,00 €	14,83%
Autofinancement	94 362,06 €	20,00%
Total	471 863,35 €	100,00%

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis émis lors du pré conseil le mardi 2 Avril 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** le plan de financement,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.